



HAL
open science

Master Nutrition, santé, aliments

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Nutrition, santé, aliments. 2016, Université d'Auvergne - UDA. hceres-02041702

HAL Id: hceres-02041702

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041702v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Nutrition, santé, aliments

- Université d'Auvergne - UdA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologies, santé

Établissement déposant : Université d'Auvergne - UdA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Nutrition, santé, aliments* vise à fournir des compétences scientifiques et techniques dans les domaines de la nutrition, des sciences des aliments et de la santé. Grâce à un enseignement pluridisciplinaire, les diplômés pourront aborder des questions variées, allant de la production industrielle à l'enseignement, la recherche, la réglementation et l'environnement de la recherche et développement (R&D), en secteur privé comme en secteur public.

Les étudiants proviennent de licences générales ou professionnelles, françaises ou étrangères, notamment européennes dans le cadre des masters européens associés à la formation. Les étudiants des professions médicales et d'écoles d'ingénieurs peuvent également intégrer la formation en inscription parallèle.

La formation comprend une première année (M1) de tronc commun avec cinq unités d'enseignement (UE) obligatoires et des UE spécifiques de pré-spécialisation. En deuxième année (M2), quatre spécialités sont proposées : *Nutrition humaine et santé* (NH), *Sciences des aliments* (SA), *Développement de produits pharmaceutiques et nutritionnels* (DPPN) et *Entreprises de produits alimentaires du terroir* (EPAT). Une cinquième spécialité, *Nutrition animale et élevage*, n'est plus enseignée depuis 2013. Les spécialités NH et SA partagent un tronc commun en M2. Les deux autres spécialités ne comportent que des UE spécifiques. Les enseignements sont dispensés dans les locaux des universités d'Auvergne et Blaise Pascal et dans ceux de VetAgroSup, Lempdes.

Synthèse de l'évaluation

La formation proposée dans le master *Nutrition, santé, aliments* se caractérise globalement par son caractère pluridisciplinaire, une spécialisation progressive des étudiants et une forte mutualisation des enseignements. On relève également un réel pilotage de la mention ainsi qu'une évaluation des enseignements qui fait l'objet d'un projet "filière qualité". L'ouverture internationale est très bonne avec notamment deux spécialités qui sont partenaires de masters européens : NH dans « E-Menu » et EPAT dans « Food-Identity ». En outre, les étudiants sont encouragés à réaliser leur stage à l'étranger. L'adossement à la recherche et au milieu socio-professionnel est important. Cependant, il existe des formations comparables qui ne sont pas évoquées dans l'analyse du positionnement de la formation dans les domaines de formation.

Les effectifs en M1 sont assez variables, de 25 à 76 étudiants, sans qu'aucune explication ne soit donnée dans le dossier fourni par l'établissement. Les taux de réussite sont faibles en M1 (49 % en 2015). En M2, dont les effectifs sont variables selon les spécialités et les années (extrêmes de neuf à 33), et un à deux étudiants par promotion ne sont pas diplômés. A l'issue du master, pour la spécialité NH, les diplômés s'orientaient majoritairement jusqu'en 2012 vers le doctorat (six sur neuf en 2010-2011) et cette tendance s'inverse ensuite (trois sur onze en 2012-2013). Pour les spécialités DPPN et EPAT, les diplômés intègrent le milieu professionnel, occupant des emplois dans le secteur privé (chef de projet, responsable d'études, responsable assurance qualité) ou public (recherche, enseignement, ingénieur). En termes d'attractivité, de taux de réussite et d'insertion professionnelle, l'analyse est rendue difficile par le manque de précision des données fournies, voire, pour une spécialité (SA), l'absence même de données.

Points forts :

- Très bonne ouverture internationale avec l'intégration de deux spécialités dans deux masters européens.
- Adossement fort aux structures de recherche et au milieu socio-professionnel régional.
- Forte implication des responsables d'enseignement dans la promotion du master.

- Evaluation des enseignements bien formalisée en M1 et faisant l’objet d’un projet « filière qualité » dont le mémoire est utilisé en commission pédagogique.
- Accompagnement des étudiants dans leur insertion professionnelle.

Points faibles :

- Effectifs de M1 fluctuants, avec une baisse importante la dernière année, non expliqués.
- Taux de réussite faible en M1.
- Suivi des diplômés insuffisant.
- Absence d’allusion aux dispositifs d’aide à la réussite pour les étudiants ayant des difficultés particulières.

Recommandations :

Il conviendrait d’analyser les causes de la baisse récente d’attractivité de la formation et de mettre en place des actions permettant l’aide à la réussite. Il est également indispensable de mettre en place un suivi plus personnalisé des diplômés visant la clarification des taux d’insertion professionnelle, en particulier pour la spécialité SA à propos de laquelle aucune donnée n’est présentée. Enfin, il semble nécessaire de la part des responsables du master de mieux positionner la formation, en prenant en compte l’existence de formations comparables existant au niveau national et non listées.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Les objectifs de la formation sont décrits pour la mention. Le contenu des enseignements est en adéquation avec les objectifs des formations notamment pour les spécialités <i>Nutrition humaine et santé</i> (NH) et <i>Sciences des aliments</i> (SA). Pour les deux autres spécialités, <i>Développement de produits pharmaceutique et nutritionnels</i> (DPPN) et <i>Entreprises de produits alimentaires du terroir</i> (EPAT), les objectifs n’évoquent ni les produits pharmaceutiques, ni les produits du terroir, ce qui est regrettable.
Environnement de la formation	La formation évolue dans un environnement porteur dans son domaine dans la Région Auvergne. Il existe des formations comparables, à l’Université de Bourgogne, à l’école polytechnique de Beauvais ainsi qu’à l’Université d’Angers.
Equipe pédagogique	L’équipe pédagogique comprend essentiellement des enseignants-chercheurs de la faculté de pharmacie et de la faculté de médecine, et des organismes partenaires INRA (Institut National de la Recherche Agronomique), INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale), CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), CHU (Centre Hospitalier Universitaire), VetAgroSup (Institut d’enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et environnement), ainsi que des représentants du monde industriel. Il existe un réel comité de pilotage comprenant le responsable de la mention et deux co-responsables ainsi que des représentants des spécialités. Le comité organise des commissions pédagogiques, une pour le M1 et une par spécialité de M2, ouvertes aux responsables d’UE, ainsi qu’à des représentants d’étudiants et du monde socio-économique.
Effectifs et résultats	Les effectifs en M1 sont très variables (extrêmes de 41 à 116), de même que les poursuites en doctorat après le M2. Le taux de réussite en M1 est faible : 66 % en 2013 et 49 % en 2015. Il est regrettable que ces données ne fassent l’objet d’aucun commentaire ou explication. En ce qui concerne le devenir des diplômés, les tableaux n’incluent pas la spécialité SA. Les données sur l’insertion professionnelle et les niveaux de recrutement sont très insuffisantes.

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation est adossée aux milieux socio-professionnels et de recherche : Centre de recherche en Nutrition Humaine (CRNH-Auvergne), clusters d'excellence (Nutrivita et l'Institut de Recherche Pharmabiotique), pôle de compétitivité Céréales Vallée, pôle interrégional en Sciences et Technologies du Vivant et de l'Environnement Rhône-Alpes-Auvergne-Massif Central ESTIVE, ainsi que différentes industries Agroalimentaires et associations professionnelles). Ces structures interviennent dans les enseignements (cours, encadrement) surtout pour les spécialités DPPN et EPAT. Des partenaires européens participent à la formation (deux masters européens).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation intègre des actions de professionnalisation intéressantes. Ainsi, à titre d'exemple : l'UE d'aide à l'insertion professionnelle en M1 avec la participation de professionnels à des tables rondes sur les métiers et le suivi, par des consultants, des étudiants au cours de la semaine « recherche de stage et d'emploi » pour le M2 EPAT. Il faut également souligner l'engagement des responsables du master dans la promotion de la formation (participation du comité de pilotage aux portes ouvertes, présentation de la formation aux étudiants de licence et aux lycéens, clusters d'excellence de la région, pôle de compétitivité, salons nationaux et internationaux comme VitaFood à Lausanne).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Deux stages sont obligatoires : M1 (deux mois au minimum en rapport avec le projet professionnel) et M2 (six mois). Ils comportent la rédaction de rapport et une présentation orale avant le départ en stage. La restitution est orale et écrite. Les évaluations par les responsables de stage sont bien prises en compte dans l'attribution de la note finale.</p> <p>Pour la spécialité DPPN, les stages sont validés sur la base de l'évaluation par le maître de stage, d'un mémoire et d'une soutenance orale et sont soutenus devant un jury constitué de l'équipe pédagogique et de professionnels, et devant la nouvelle promotion.</p> <p>Différents projets sont également prévus dans la formation : à titre d'exemple, le projet d'équipe en M2 EPAT qui a pour objectif l'analyse de situations concrètes et la connaissance de l'entreprise.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'ouverture internationale est un point fort de la formation. Les étudiants étrangers constituent 20 % à 50 % de chaque promotion. Cinq à dix étudiants en M1 et deux à trois étudiants de chaque promotion de M2 effectuent leur stage à l'étranger (Europe mais aussi Etats-Unis, Canada ou pays d'Afrique). Enfin, deux spécialités sont partenaires de master européen : NH dans E-Menu et EPAT dans Food-Identity.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les conditions de recrutement prennent en compte l'origine et la formation des candidats, sur dossier, avec ou sans entretien. Une remise à niveau est prévue pour certaines spécialités ou pour les étudiants titulaires de diplômes étrangers (demande formulée par écrit à la commission d'admission).</p> <p>L'orientation comprend en M1 un entretien personnalisé avec le responsable de la formation et celui de l'UE d'insertion professionnelle.</p> <p>Les passerelles sont prises en compte pour le recrutement en double cursus pour les élèves ingénieurs et pour les étudiants des professions de santé.</p> <p>En revanche, les dispositifs d'aide à la réussite pour les étudiants ayant des difficultés particulières ne sont pas évoqués.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement se fait surtout en présentiel, avec une faible place du numérique (échanges d'information via l'Espace Numérique de Travail - ENT - de l'Université d'Auvergne).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités de contrôle des connaissances, la composition et les modalités de fonctionnement des jurys sont clairement décrites de même que les règles de délivrance des ECTS (crédits européens) et de diplôme.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Une réunion de pré-rentree en M1 et M2 avec un exposé des compétences à acquérir est organisée, mais les seules évaluations des compétences qui sont prévues sont réalisées via les fiches d'appréciation remplies par les maîtres de stage de M1 et pour la spécialité DPPN.</p>

Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est réalisé par l'Université d'Auvergne (UdA), l'observatoire de l'insertion professionnelle (OVI) et les responsables de la formation dans le projet filière « insertion professionnelle ». Cependant, les chiffres fournis dans le dossier montrent qu'il y a peu de répondants aux enquêtes et les chiffres pour la spécialité SA ne sont pas fournis.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il n'existe pas de réel conseil de perfectionnement incluant étudiants, administratifs et professionnels. L'évaluation des enseignements est formalisée en M1 et fait l'objet, de façon intéressante, d'un projet « filière qualité », qui analyse les questionnaires soumis aux étudiants et aux enseignants, et d'un mémoire qui est utilisé par la commission pédagogique de fin d'année. Il sert également d'autoévaluation.</p> <p>En M2, un projet similaire est réalisé pour DPPN. L'évaluation des enseignements est effectuée par questionnaires pour les autres spécialités.</p>

Observations de l'établissement

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

MASTER

NUTRITION, SANTE, ALIMENTS

Numéro de rapport : S3MA170012663

Nous vous remercions pour vos observations et vous proposons ci-dessous des réponses aux commentaires, interrogations et recommandations présents dans le rapport d'évaluation.

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Points faibles :

- Effectifs de M1 fluctuants, avec une baisse importante la dernière année, non expliqués.

Réponse :

Hormis l'erreur factuelle, signalée directement aux experts, qui a amplifié le point faible soulevé, il n'en demeure pas moins que nos effectifs de M1 ont diminué. En effet, l'attractivité de ce master nous conduit chaque année à analyser en commission plus de 400 dossiers de candidature. Depuis deux ans, nous avons choisi d'appliquer une politique de sélection des dossiers à l'entrée de M1 plus stricte afin de diminuer l'échec en fin de M1, et ce, tout particulièrement pour les dossiers de candidatures étrangères pour lesquels les prérequis scientifiques sont insuffisants (enseignement antérieur plus descriptif que mécanistique) et le niveau en langue française trop faible.

- Taux de réussite faible en M1.

Réponse :

Nous avons bien identifié ce taux de réussite faible en M1, principalement dû à des candidatures étrangères retenues qui se sont avérées de niveau non équivalent à celui de licences françaises. La sélection récente opérée à l'entrée du M1 (voir point ci-dessus) nous donne raison, puisque nous avons un excellent taux de réussite au premier semestre de cette année universitaire.



- Suivi des diplômés insuffisant.

Réponse :

En plus des enquêtes effectuées par l'observatoire de l'insertion professionnelle (BAIP) pour les différentes spécialités du master, un suivi des diplômés est réalisé, depuis la mise en place de cette filière d'enseignement (1993), chaque année, au travers d'un projet de filière intitulé « Insertion professionnelle » dont les responsables sont des étudiants de M1. Ce suivi fait l'objet d'un mémoire écrit, d'une présentation orale et permet une réactualisation annuelle de l'annuaire des anciens étudiants. Dans ce contexte, des films retraçant le cursus et l'activité professionnelle de certains anciens de la filière ont été faits et sont à la disposition de tout étudiant du master NSA. Une figure concernant le devenir des étudiants, page 14 de notre rapport, décrit les fonctions exercées par nos diplômés et les domaines d'activités concernés. De plus, chaque année, une « journée des anciens » est organisée. Réunissant anciens étudiants et étudiants actuels de la filière, elle permet de présenter les emplois variés occupés par les diplômés du master NSA (page 14 du rapport)

Pour la spécialité DPPN, en plus des enquêtes effectuées par l'observatoire de l'insertion professionnelle (BAIP), un suivi des diplômés est réalisé chaque année au travers d'une mission d'intérêt général par les étudiants de la promotion en cours. Ce suivi est l'objet d'un mémoire écrit, d'une présentation orale et permet une réactualisation annuelle de l'annuaire des anciens étudiants.

Pour la spécialité EPAT, en plus des enquêtes effectuées par l'observatoire de l'insertion professionnelle, un suivi des diplômés est réalisé chaque année par les services de VetAgro Sup (enquête et entretien téléphonique) et permet une réactualisation annuelle de l'annuaire des anciens étudiants (mis à disposition auprès de chaque promotion) ainsi qu'une présentation du devenir des étudiants et une insertion de ces éléments dans le livret d'accueil remis à chaque étudiant.

Pour la spécialité SA qui dépend de l'UBP, un suivi des diplômés est réalisé chaque année par le service spécialisé de l'Université. Ceci donne lieu à un compte-rendu écrit.

- Absence d'allusion aux dispositifs d'aide à la réussite pour les étudiants ayant des difficultés particulières.

Réponse :

Partant de son savoir-être, de son savoir, de son savoir-faire, de ses motivations, chaque étudiant est particulièrement accompagné, et de manière personnalisée, dans la construction, l'évolution et la maturation de son projet professionnel. De plus, tous les étudiants de M1 ont, dans le cadre de l'UE

« Insertion Professionnelle et Préparation au stage », qui se déroule sur l'année entière, des relations privilégiées et régulières avec la Responsable de formation où peut être discuté tout problème ou toute difficulté particulière.

Les étudiants inscrits en M2 DPPN ont la possibilité de suivre une UE optionnelle de mise à niveau dont l'objectif est de leur apporter un complément de formation soit en Nutrition soit en Sciences du Médicament selon de le parcours antérieur de l'étudiant.

Les contraintes budgétaires de l'UBP ne permettent pas la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite.

Recommandations :

- Baisse récente d'attractivité.

Il n'y a pas de baisse récente d'attractivité. Il y a une sélection plus stricte des dossiers (voir réponse ci-dessus à « Effectifs de M1 fluctuants, avec une baisse importante la dernière année, non expliqués »).

- Suivi des diplômés.

Un suivi de l'ensemble des étudiants est réalisé dans le cadre du projet de filière intitulé « Insertion professionnelle » (voir réponse ci-dessus à « Suivi des diplômés insuffisant »).

ANALYSE

Environnement de la formation :

Il existe des formations comparables à l'Université de Bourgogne, à l'école polytechnique de Beauvais ainsi qu'à l'Université d'Angers.

Réponse :

A notre connaissance, il n'existe pas au niveau national de formation identique comportant l'ensemble des spécialités de notre master. Ce master NSA est la seule formation de master dans ce domaine sur l'ensemble de la nouvelle région Auvergne - Rhône-Alpes.

Pour la spécialité Nutrition Humaine et Santé, si certaines universités affichent un libellé de parcours similaire, le contenu des UE semble quant à lui différent. De plus, les universités en question n'offrent pas toujours un M1 et un M2. Pour exemple, l'université de Nancy propose un M2 NSAH avec 4 parcours dont un parcours NH avec des compétences visées similaires à la spécialité NH du master NSA mais sans M1 dédié.



L'université de Paris-Saclay, propose un Master NSA M1 et M2 mais avec une sensibilisation à la nutrition réelle qu'au niveau du M2 où on y trouve des notions qui sont présentées dès le M1 dans le master NSA de l'Université d'Auvergne. L'université de Bourgogne propose un master « Sciences de la vie et de la santé » avec en M1 une spécialité « Physiologie de la Nutrition Alimentation Santé », qui ouvre sur le master Pro Nutrition et Santé, en adéquation avec les thématiques de recherche développées dans la région Bourgogne (lien entre alimentation et comportement...). L'école polytechnique de la Salle Beauvais propose effectivement un diplôme d'ingénieur en Alimentation et santé mais dont les objectifs très professionnalisants ne recouvrent pas forcément l'ensemble des débouchés proposés par le master NSA de l'université d'Auvergne.

Concernant les spécialités EPAT et DPPN, nous n'avons pas identifié, à notre connaissance de formations similaires au niveau national.

Pour conclure, ayant difficilement accès aux effectifs et au devenir de ces étudiants dans ces différentes formations, il s'avère difficile de réellement pouvoir positionner notre offre de formation dans l'environnement national. Nous insistons cependant sur le fait que notre offre de formation est en parfaite adéquation avec les thématiques du monde académique et industriel de la région Auvergne et même de la nouvelle région Auvergne - Rhône-Alpes.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique comprend essentiellement des enseignants chercheurs de la faculté de pharmacie et de la faculté de médecine...

Réponse :

En plus de tous les partenaires cités, l'équipe pédagogique comprend aussi des enseignants-chercheurs de l'Université Blaise-Pascal.

Effectifs et Résultats en M1

Les effectifs en M1 sont très variables... Le taux de réussite en M1 est faible...

Réponse :

Voir Réponses explicitées ci-dessus aux trois questions : « Effectifs de M1 fluctuants, avec une baisse importante la dernière année, non expliqués », « Taux de réussite faible en M1 » et « Suivi des diplômés insuffisant ».

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

En revanche, les dispositifs d'aide à la réussite pour les étudiants ayant des difficultés particulières ne sont pas évoqués.



Réponse :

Voir Réponse explicitée ci-dessus à la question « Absence d'allusion aux dispositifs d'aide à la réussite pour les étudiants ayant des difficultés particulières »

Modalités d'enseignement et place du numérique

L'enseignement se fait surtout en présentiel, avec une faible place du numérique (échanges d'information via l'Espace Numérique de Travail – ENT - de l'Université d'Auvergne).

Réponse :

Si une grande part de l'enseignement est réalisé en présentiel, notons aussi la place particulièrement importante donnée à différentes actions de mise en situation professionnelle avec une réelle insertion des étudiants dans le monde de l'enseignement, de la recherche et de l'industrie et où le numérique trouve tout son intérêt : nombreux projets menés par des groupes d'étudiants, réalisation d'enquêtes sur des thématiques diverses, études de cas, analyse ou synthèse de travaux, exposés, conférences et tables rondes, pédagogie inversée lors de l'initiation aux analyses de publications...

Dans le cas des étudiants inscrits à l'UBP, du fait d'un étalement administratif des inscriptions, l'accès à l'ENT de l'Université d'Auvergne parfois difficile.

Suivi de l'acquisition des compétences

Une réunion de pré-rentrée en M1 et M2 avec un exposé des compétences à acquérir est organisée, mais les seules évaluations des compétences qui sont prévues sont réalisées via les fiches d'appréciation remplies par les maîtres de stage de M1 et pour la spécialité.

Réponse :

En plus des fiches d'appréciation des stages en M1, une préparation personnalisée en amont du stage avec l'aide d'un tuteur est effectuée de manière à s'assurer que l'étudiant ait toutes les compétences nécessaires au bon déroulement de son futur stage et qu'il soit opérationnel dès le début de ce stage. Un rapport de pré stage est rédigé avant son départ en stage et une soutenance orale a également lieu devant un jury.

De plus, des entraînements réguliers d'analyse de publications dans les différentes UE du Master, avec communication orale, sont organisés afin de vérifier l'état d'avancement des compétences dans les différentes disciplines.



RÉPONSES SPÉCIFIQUES À LA SPÉCIALITÉ NH

Concernant l'inversion de tendance entre 2010-2011 et 2012-2013 de la poursuite d'étude en thèse de doctorat des étudiants M2 de la spécialité NH, la principale raison est la diminution des offres de financement possible des thèses.

RÉPONSES SPÉCIFIQUES À LA SPÉCIALITÉ SA

Effectifs et résultats

Les effectifs en M1 sont très variables (extrêmes de 41 à 116), de même que les poursuites en doctorat après le M2. Le taux de réussite en M1 est faible : 66 % en 2013 et 49 % en 2015. Il est regrettable que ces données ne fassent l'objet d'aucun commentaire ou explication.

En ce qui concerne le devenir des diplômés, les tableaux n'incluent pas la spécialité SA. Les données sur l'insertion professionnelle et les niveaux de recrutement sont très insuffisantes.

Réponse :

Les effectifs en M1 sont très variables car il a été procédé à des ajustements sur les conditions d'inscriptions des étudiants ayant réalisé leur cursus dans le supérieur à l'étranger. De plus, le fait que les Sciences de l'Aliment aient disparu du titre a fait mécaniquement diminué le nombre d'étudiants potentiellement intéressés par la formation.

La poursuite en doctorat en SA dépend bien entendu de la qualité des étudiants mais aussi des offres de bourses de thèse. De plus, les conditions du concours de l'Ecole Doctorale SVSAE ont favorisé les candidats sur des thématiques fondamentales. Cependant, le taux de poursuite est de 65% en moyenne.

Les diplômés SA qui ne font pas de thèse sont entrés en industrie pour s'occuper soit de laboratoire d'analyses soit de la démarche qualité.

Place de la recherche

La formation est adossée aux milieux socio-professionnels et de recherche : Centre de recherche en Nutrition Humaine (CRNH-Auvergne), clusters d'excellence (Nutrivita et l'Institut de Recherche Pharmabiotique), pôle de compétitivité Céréales Vallée, pôle interrégional en Sciences et Technologies du Vivant et de l'Environnement

Rhône-Alpes-Auvergne-Massif Central ESTIVE, ainsi que différentes industries Agroalimentaires et associations professionnelles). Ces structures interviennent dans les enseignements (cours,



encadrement) surtout pour les spécialités DPPN et EPAT. Des partenaires européens participent à la formation (deux masters européens).

Réponse :

Pour la spécialité SA, l'adossé recherche est essentiellement basé sur deux partenaires : l'Institut Pascal (UMR CNTS-UBP-IFMA) qui regroupe plus de 200 enseignants chercheurs en Sciences pour l'Ingénieur et l'INRA (UR Qualité des Produits Animaux, UR Microbiologie, UR Fromages). Cet adossé a permis de placer entre 5 et 10 étudiants par an.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

En revanche, les dispositifs d'aide à la réussite pour les étudiants ayant des difficultés particulières ne sont pas évoqués.

Réponse :

En ce qui concerne la spécialité SA, les contraintes budgétaires de l'UBP depuis plusieurs années ne permettent pas la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite. Cela n'empêche pas que les étudiants peuvent à tout moment demander l'aide des enseignants, voire du responsable de la spécialité.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est réalisé par l'Université d'Auvergne (UdA), l'observatoire de l'insertion professionnelle (OVI) et les responsables de la formation dans le projet filière "insertion professionnelle". Cependant, les chiffres fournis dans le dossier montrent qu'il y a peu de répondants aux enquêtes et les chiffres pour la spécialité SA ne sont pas fournis.

Réponse :

Les inscriptions dans la spécialité Sciences des Aliments étant du ressort de l'UBP, le suivi est assuré par l'Observatoire des Études et de la Vie Professionnelle (OEVV) de l'UBP qui fait une enquête au bout de 18 mois et au bout de 5 ans après la sortie. Le taux de satisfaction est de plus de 80% au bout de 5 ans.

RÉPONSES SPÉCIFIQUES À LA SPÉCIALITÉ DPPN

Adéquation du cursus aux objectifs

Pour les deux autres spécialités, Développement de produits pharmaceutiques et nutritionnels (DPPN) et Entreprises de produits alimentaires du terroir (EPAT), les objectifs n'évoquent ni les produits pharmaceutiques, ni les produits du terroir, ce qui est regrettable.



Réponse :

Les objectifs de la spécialité Développement de produits pharmaceutiques et nutritionnels (DPPN) sont de former des Chefs de Projet ou des Porteurs de Projet aptes à gérer du développement jusqu'à la commercialisation de nouveaux produits pour la pharmacie ou la nutrition : dispositifs médicaux, produits de nutrition à des fins médicales spéciales, suppléments nutritionnels et compléments alimentaires.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

En revanche, les dispositifs d'aide à la réussite pour les étudiants ayant des difficultés particulières ne sont pas évoqués.

Réponse :

Pour la spécialité DPPN, l'étudiant est étroitement accompagné dans la maturation de son projet professionnel et sa recherche de stage par un tuteur assigné au travers d'un suivi personnalisé régulier. Ce suivi se prolonge au cours le stage durant lequel l'étudiant peut à tout moment se référer à son tuteur.

Modalités d'enseignement et place du numérique

L'enseignement se fait surtout en présentiel, avec une faible place du numérique (échanges d'information via l'Espace Numérique de Travail – ENT - de l'Université d'Auvergne).

Réponse :

L'enseignement est réalisé non seulement en présentiel mais également par des dispositifs de pédagogie innovante. Ainsi, les étudiants sont amenés à produire du savoir lors de mise en situation, de travaux de groupe avec rôles et d'apprentissage par projet/ études de cas.

Suivi de l'acquisition des compétences

Une réunion de pré-rentree en M1 et M2 avec un exposé des compétences à acquérir est organisée, mais les seules évaluations des compétences qui sont prévues sont réalisées via les fiches d'appréciation remplies par les maîtres de stage de M1 et pour la spécialité.

Réponse :

Pour DPPN, un suivi régulier de l'acquisition des compétences en gestion de projet est réalisé par des mises en situation avec restitution devant les pairs en pré- et post- actions correctives suivies d'un débriefing devant l'ensemble des étudiants.



RÉPONSES SPÉCIFIQUES À LA SPÉCIALITÉ EPATAdéquation du cursus aux objectifs

Pour les deux autres spécialités, Développement de produits pharmaceutique et nutritionnels (DPPN) et Entreprises de produits alimentaires du terroir (EPAT), les objectifs n'évoquent ni les produits pharmaceutiques, ni les produits du terroir, ce qui est regrettable.

Réponse :

Les objectifs de la spécialité EPAT sont de former des professionnels de l'agro-alimentaire pour les entreprises (production, qualité-développement, ordonnancement-logistique...) ou les organismes professionnels (coordination, communication, animation de filière...). Ils sont capables d'assurer des responsabilités pluridisciplinaires dans les activités en rapport avec la production de produits alimentaires avec des connaissances supplémentaires spécifiques aux filières de qualité et aux produits de terroir.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

En revanche, les dispositifs d'aide à la réussite pour les étudiants ayant des difficultés particulières ne sont pas évoqués.

Réponse :

Pour la spécialité EPAT, l'étudiant est étroitement accompagné dans la maturation de son projet professionnel et sa recherche de stage par un tuteur assigné au travers d'un suivi personnalisé régulier. Ce suivi se prolonge au cours le stage durant lequel l'étudiant peut à tout moment se référer à son tuteur.

Clermont-Ferrand, le 20/05/2016

Le Président de l'Université d'Auvergne – Clermont I



Professeur Alain ESCHALIER